

FEXTE - Développement des lois et du cadre stratégique et réglementaire

Description du poste

Expert en gouvernance numérique et réglementation

PROJET :

Nom du projet :	FEXTE - Développement des lois et du cadre stratégique et réglementaire
Donateur :	AFD
Agence de mise en œuvre :	Expertise France
Bénéficiaires :	MPTC
Durée du projet :	21 mois
Durée de la mission :	12 mois (à temps plein), renouvelable
Lieu de l'affectation :	Cambodge
Titre du poste :	Expert en gouvernance numérique et réglementation

Contexte et description du projet

Le gouvernement royal du Cambodge (GRC) a pris des mesures significatives pour atteindre sa vision de la transformation numérique dans l'ensemble du gouvernement, de l'économie et de la société à travers deux initiatives stratégiques clés : le Cadre stratégique pour l'économie et la société numériques du Cambodge (2021–2035) et la Politique du gouvernement numérique du Cambodge (2022–2035). Ces stratégies prospectives fournissent une feuille de route claire pour améliorer l'infrastructure numérique, renforcer la gouvernance et promouvoir l'inclusion numérique afin de construire une économie numérique moderne et connectée. Cependant, la mise en œuvre réussie de ces politiques nécessite l'établissement d'un cadre juridique et réglementaire solide. Malgré la vision globale exposée dans ces plans, des lacunes critiques demeurent—en particulier dans des domaines tels que la protection des données, la cybersécurité et la vie privée. À mesure que le Cambodge progresse dans son agenda numérique, l'absence de garanties juridiques adéquates expose les citoyens, les entreprises et les institutions à des risques tels que les cyberattaques, les violations de données et l'utilisation abusive des informations personnelles. Développer et appliquer de solides protections juridiques est essentiel pour garantir un environnement numérique sécurisé et digne de confiance.

Pour accompagner la mise en œuvre de ces deux cadres stratégiques, l'AFD développe un projet d'accompagnement de la GRC dans sa transition vers le gouvernement numérique. En particulier, il s'agira de soutenir les investissements dans les infrastructures publiques de base (réseaux, données, logiciels, etc.) nécessaires pour développer l'administration numérique et améliorer le fonctionnement des services publics et des services aux usagers. L'une des composantes de ce projet (et un prérequis au déploiement de ces infrastructures et services numériques) est la mise en place d'un cadre stratégique et réglementaire pour les données (protection des données personnelles et des libertés individuelles, gouvernance, circulation et partage des données, interopérabilité, accessibilité des données – open data...) pour accompagner le développement d'un gouvernement numérique tout en assurant la protection des utilisateurs.

Objectif global

Les activités mises en œuvre par Expertise France contribueront à l'établissement et à la structuration d'un cadre juridique pour le développement d'une gouvernance numérique durable et centrée sur l'humain et de l'économie numérique au Cambodge. Il s'appuiera sur l'expérience française et européenne dans le domaine de la protection des données personnelles, ainsi que sur les sujets couverts par la loi sur les technologies de l'information et de la communication (loi TIC) et l'e-gouvernement. Il sera également adapté à l'écosystème cambodgien.

Cela contribuera à l'établissement et à la structuration d'un cadre juridique pour le développement d'un gouvernement numérique centré sur l'humain et de l'économie numérique au Cambodge.

Expertise France coordonnera le mécanisme de coopération opérationnelle, réunissant divers experts publics et privés français.

Ce soutien permettra d'élaborer ou de finaliser les lois suivantes :

1. Finalisation et mise en œuvre de la loi sur la protection des données

En plus d'adapter le texte pour couvrir les traitements du secteur public qui ne sont pas actuellement inclus, les principales activités se concentreront sur l'évaluation de l'impact réglementaire (RIA) et la mise en œuvre opérationnelle de la loi. Cela inclura le soutien à la rédaction de l'AIR pour la loi sur la protection des données personnelles, ainsi que l'élaboration d'un plan d'action et de lignes directrices éducatives et pratiques pour faciliter son application.

Cela sera réalisé grâce au partage de connaissances entre pairs avec le DINUM et des experts du secteur privé qui ont une vaste expérience en méthodologie, analyse et contrôle. Cela garantira que la mise en œuvre de ce nouveau cadre est intensifiée par l'acculturation et la sensibilisation de toutes les parties prenantes (autorités de surveillance, délégués à la protection des données personnelles et entreprises), ainsi que le développement d'outils tels que des modèles de registre de traitement et des évaluations d'impact sur la vie privée et les libertés individuelles. Des activités de sensibilisation ciblant divers acteurs publics et privés seront incluses, ainsi que l'organisation de sessions de formation pour le secteur privé.

2. Rédaction de la loi sur les technologies de l'information et de la communication (loi TIC)

Bien que le texte identifie clairement les sujets à couvrir, le travail de rédaction n'est pas encore finalisé. Selon un champ d'application qui n'a pas encore été défini, son adoption nécessitera de nombreux mois de travail supplémentaires, ce qui le rendra irréalisable avant 2026.

Bien que les sujets que la loi sur les TIC vise à couvrir puissent, en principe, être abordés dans un seul texte, l'étendue du domaine et la diversité des sujets rendent difficile l'adoption rapide d'un tel projet de loi. Le cadre français pour les relations entre le public et le gouvernement est un bon exemple de droit centralisé et de cadres juridiques clairs liés à la technologie numérique publique.

La possibilité d'aborder les différents domaines de manière modulaire (par exemple, la cybersécurité), chaque sujet étant couvert par un texte spécifique tout en conservant une vision globale, est envisagée. Cette approche est similaire à la stratégie pour le marché unique numérique de l'UE et aux réglementations numériques européennes (par exemple, la loi sur les services numériques, la loi sur le marché numérique, la loi sur la cybersécurité, la loi sur les données) est envisagé comme un ensemble cohérent de plusieurs textes conçus pour stimuler la croissance économique par l'emploi, la concurrence, l'investissement et l'innovation. La protection des données personnelles, les libertés individuelles et la souveraineté numérique du Cambodge sont également des considérations clés.

Cette approche, présentée lors de la mission de novembre 2024, a rencontré un vif intérêt de la part du MPTC et permettra d'adapter les travaux et de gérer les priorités attendues. Les activités prévues consisteront à soutenir le MPTC dans la mise en œuvre de cette approche et à fournir un soutien ciblé adapté à ses besoins.

De plus, compte tenu des travaux importants réalisés dans le cadre de la contribution japonaise au projet de résilience en matière de cybersécurité (mai 2023–octobre 2026), qui comprend des activités de renforcement des capacités et un soutien technique pour le projet de loi sur la cybersécurité actuellement en attente d'approbation, une coordination étroite avec la JICA est prévue. Dans ce contexte, des discussions initiales ont été entamées avec leurs experts. Par ailleurs, l'étude de faisabilité du projet CKH1276 comprend une évaluation du projet de loi susmentionné et des mesures de cybersécurité à mettre en place pour sauvegarder les infrastructures et services qui seront déployés dans le cadre de ce projet.

3. Elaboration du cadre juridique et stratégique propre à la loi numérique gouvernementale

Parallèlement au développement en cours du projet de loi sur le gouvernement numérique, soutenu par des experts coréens, les efforts se concentreront sur l'aide à la partie cambodgienne pour construire un cadre juridique dans le champ d'application défini par le MPTC. Ce cadre soutiendra la création d'une politique et d'une stratégie globales sur la gestion des données personnelles et ses applications, soutenues par des mécanismes de gouvernance appropriés. Les objectifs généraux sont de simplifier et d'améliorer la vie des citoyens et des entreprises, d'améliorer le rendement du gouvernement et la prise de décision, ainsi que de favoriser l'innovation et la création de richesse. À ce stade, le MPTC a identifié trois domaines prioritaires : la gouvernance des données, l'interopérabilité et l'informatique en nuage. De plus, il est essentiel d'aller au-delà des initiatives pilotes et d'institutionnaliser l'inclusion numérique en tant qu'élément fondamental de la politique publique.

Objectifs spécifiques

En collaboration avec le secteur privé, les structures (MPTC et MEF ou autres ministères) adopteront et s'approprieront la mise en œuvre du cadre réglementaire de protection des données, accélérer l'adoption de la législation TIC grâce à une méthodologie de rédaction basée sur l'expérience de la France et de l'Europe, et renforcer le cadre juridique et stratégique pour le développement du gouvernement numérique.

Composantes/Extrants du projet

Trois composants/produits seront développés :

1. **Composante 1** : Finalisation et mise en œuvre de la loi sur la protection des données basée sur l'expérience française (DINUM) ;
2. **Composante 2** : Rédaction du projet, des décrets, des textes spécifiques et des études sur la loi sur les technologies de l'information et de la communication (Loi TIC) ;
3. **Composante 3** : Élaboration et opérationnalisation du cadre juridique et stratégique spécifique au développement d'un gouvernement numérique durable et centré sur l'humain.

Bénéficiaires du projet

Bénéficiaires cibles directs

- MPTC, Le Comité du gouvernement numérique (DGC), MEF et acteurs privés.

Bénéficiaires indirects

- Tous les fonctionnaires qui bénéficieront d'une formation sur ces lois ;

DESCRIPTION DE LA MISSION :

En coopération avec le Chargée de projet basé à Paris et le Project Officer/VIA basé au Cambodge, qui est responsable de soutenir la mise en œuvre et la coordination du projet, **l'expert en gouvernance numérique et réglementation** réalisera les activités décrites dans les trois sous-composants mentionnés ci-dessus.

Il assurera une présence au Cambodge tout au long du projet et réalisera les travaux suivants :

Il/elle sera responsable des tâches suivantes :

- **Diriger, produire et/ou aider à produire les livrables du projet et les résultats finaux**, conformément à la proposition technique et aux objectifs du projet.
- **Coordonner et superviser les experts à court terme**, y compris la rédaction de leurs termes de référence, le suivi de la qualité et de la cohérence de leur travail, et assurer la cohérence technique de toutes les activités liées à l'expertise.
- **Superviser la mise en œuvre technique** des activités du projet, en veillant à l'alignement avec la capacité budgétaire, les objectifs et les indicateurs de performance.
- **Maintenir une communication et une coordination régulières avec les parties prenantes du projet.**
- **Soutien consultatif**, le cas échéant, aux autorités publiques et autres parties prenantes sur les aspects politiques, réglementaires, institutionnels ou de sensibilisation liés à la protection des données personnelles, à l'administration électronique ou au droit des TIC.

Livrables.

L'expert clé est responsable d'assurer la livraison des produits et de **ses livrables**.

En outre, l'expert doit soumettre :

- Notes conceptuelles pour chacun des produits, indiquant clairement le type de soutien, le calendrier, le contenu du ou des produits livrables et les contributions des experts (si nécessaire);

- Mandat pour la mobilisation d'experts à court terme ;
- Contributions au rapport de lancement, aux rapports d'étape et au rapport final;
- Documentation et rapports des réunions ad hoc sous réserve d'ajustement à la fin de la phase de lancement du projet.

Tous les livrables doivent être soumis en utilisant les modèles fournis par Expertise France.

PROFIL REQUIS

Qualifications et compétences

- Diplôme de master ou équivalent en systèmes d'information, transformation numérique ou autre domaine équivalent ;
- Capacité à travailler en équipe et à faire émerger des idées et des solutions opérationnelles ;
- Excellentes compétences interpersonnelles et de communication ;
- Proactif, avec un sens des responsabilités ;
- Compétences organisationnelles et souci du détail ;
- Forte capacité de représentation institutionnelle ;
- Démonstré autonomie, flexibilité et réactivité ;
- Esprit analytique et capacité à synthétiser l'information ;
- Capacité démontrée à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Capacité démontrée à travailler dans un contexte complexe ;
- Excellente maîtrise de l'anglais et du français, à l'oral et à l'écrit, essentielle

Expérience professionnelle

- Minimum 10 ans d'expérience progressive en **gouvernance électronique, transformation numérique ou domaines connexes**, incluant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques numériques et de cadres juridiques en Union européenne ou en Asie.
- Expertise confirmée en **protection des données et droits numériques**, notamment dans l'adaptation ou la mise en œuvre de législations inspirées des cadres européens ou français (ex. RGPD).
- Solide expérience en **rédaction, analyse et conseil en législation TIC**, couvrant lois, décrets et études réglementaires relatives à la gouvernance numérique et aux technologies émergentes.
- Connaissance approfondie de l'**écosystème numérique public français** (CNIL, DINUM, DITP, SIG, etc.) et du secteur privé, incluant cadres institutionnels, techniques et acteurs clés.
- Expérience avérée dans la conception et l'alignement de **cadres réglementaires, organisationnels et techniques** favorisant des services publics numériques interopérables, centrés sur l'humain et durables.
- Capacité démontrée à mobiliser et coordonner les parties prenantes (administrations, secteur privé, société civile) à travers des processus de concertation et de recherche de consensus.
- Expérience en **renforcement des capacités et formation** en gouvernance et transformation numériques.
- Excellentes compétences en gestion de projet et communication, garantissant la qualité des livrables et le respect des délais.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

L'**Expert** sera basé au Cambodge et rendra compte directement au responsable de l'unité « Justice et Réforme de l'Etat » du siège d'Expertise France à Paris, qui relève du département « Gouvernance ».